

Bulletin d'information N°5 - Brangues



Mars - Avril 2021

LE MOT DU MAIRE :

Chers habitants,

C'est avec fierté que les élus vous présentent ce bulletin municipal nouvelle formule. La forme change mais le fond reste. L'objectif demeure une volonté de vous tenir informés de l'actualité de notre commune de manière bimestrielle.

Nous avons eu un mois de janvier et février riches malgré la Covid. Plusieurs actions ou volontés des élus sont aussi retardées, mars et avril vont encore demander de la patience, à l'image de notre nettoyage de printemps reporté, mais ce qui ne nous empêche pas de poursuivre notre politique déchets. La municipalité se donne aussi les moyens d'entretenir votre commune.

La saison culturelle se dessine à travers l'ABVL et le festival de Théâtre du Solstice de Brangues en préparation ; et le CCAS reste mobilisé, comme nos associations, pour organiser des animations pour tous.

En pleine construction budgétaire, le conseil municipal et ses différentes commissions travaillent d'arrache-pied à chiffrer et programmer des projets tout en recherchant des financements extérieurs.

Le prochain bulletin en évoquera une partie, d'ici là, je vous souhaite une bonne lecture et un bon début de printemps.

• **Flash Infos :**

- Le réseau Cap sur le Rhône, dont le Syndicat du Haut-Rhône fait partie, organise un **concours d'écriture Dans les courants du fleuve**. Ce concours est soutenu par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, et dans le cadre du label Plan Rhône, EDF, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'adresse aux adultes et aux jeunes (14-18 ans). Inscription jusqu'au 15 mars/ clôture du concours le 31 mars 2021.

Fiche d'inscription et règlement sont à télécharger sur [Ateliers & concours d'écriture - Cap sur le Rhone](#).

- **L'épicerie de Brangues** propose à nouveau **des plats à emporter tous les dimanches !**
- Cette année, **le festival de théâtre du Solstice de Brangues (du 18 au 27 juin)** aura l'honneur de recevoir entre autres Laurent DEUTSCH et Julie GAYET. Un spectacle avec les enfants de l'école de Brangues et des professionnels est en cours de construction. Tout le détail dans notre prochain bulletin de mai-juin.
- Concernant la **bibliothèque : une nouvelle sélection** de romans, livres CD, chansons et histoires ainsi que des livres jeux pour les enfants sont disponibles. Des revues pour adultes et enfants viennent compléter cette sélection (jardinage, etc...) ! Les premières de couverture sont visibles sur le Facebook de la commune !
- **Dépôts d'ordures sauvages et détériorations !!**

La commune constate malheureusement depuis plusieurs mois des dépôts sauvages d'ordures, et des dégradations de matériels sont visibles aux abords des routes et chemins de Brangues...

La commune met tout en œuvre pour éviter que cela ne se reproduise.



➤ **Syndicat des eaux des Abrets :**

La relève annuelle des compteurs d'eau des habitants de la commune a débuté le 1^{er} mars et s'achèvera au 31 mai 2021.

Les agents sont tous munis d'une attestation officielle du Syndicat des Eaux des Abrets, ainsi que d'un badge. Ils passeront sans préavis chez tous les abonnés. En cas d'inaccessibilité du compteur et si vous êtes absent lors de leur passage, un avis sera déposé dans votre boîte aux lettres. Il vous suffira alors de le renvoyer complété de l'index que vous aurez relevé vous-même, que vous pouvez aussi communiquer par téléphone (04.76.32.06.68) ou par mail (sieae@symideau.com). Sans réponse de votre part, votre index sera estimé.

Un rendez-vous pourra néanmoins vous être réclamé pour vérification de votre compteur en cours d'année.

➤ **Au vu de la situation dans le pays, le niveau Vigipirate est passé d'urgence attentat à sécurité renforcée.**

• **Retour en 2020 : Etat Civil**

Ils sont nés :

- ❖ Tiago FRASSE-MATHON, né le 27 Février 2020.
- ❖ Leny CHATELUS, né le 02 Avril 2020.
- ❖ Léo & Noé MOSDINE PERIER, nés le 28 Novembre 2020.

Il a été baptisé civilement :

- ❖ Kélio BICHET, le 22 Août 2020 Fils de Cyril BICHET et de Lauren CARBONELLI.

Ils nous ont quittés :

- ❖ Madame Claudette, Esther SOUCHE veuve JACQUEMARD, décédée le 05 Février 2020 à BOURGOIN-JALLIEU (Isère), à l'âge de 84 ans,
- ❖ Monsieur Camille, André LAUDINET, décédé le 29 Février 2020 à BRANGUES (Isère), à l'âge de 78 ans,
- ❖ Madame Maryse, Jacqueline FAURE, décédée le 12 Juin 2020 à LYON 7 ème (Isère), à l'âge de 77 ans,
- ❖ Madame Christiane, Yvonne, Juliette MINAIRE,

décédée le 08 Juillet 2020 à BRON (Rhône), à l'âge de 68 ans,

❖ Monsieur Guy, Albert BRUNEL,

décédé le 14 Juillet 2020 à SAINT MARTIN D'HERES (Isère), à l'âge de 74 ans,

❖ Monsieur Alain, Maurice, Gabriel, Marie CUZIN,

décédé le 27 Août 2020 à LYON 3 ème (Rhône), à l'âge de 64 ans,

❖ Monsieur Bernard, Jean DURAND,

décédé le 28 Septembre 2020 à BELLEY (Ain), à l'âge de 75 ans,

❖ Monsieur Jack, Louis TENACE,

décédé le 10 Octobre 2020 à PIERRE-BENITE (Rhône), à l'âge de 72 ans,

❖ Madame Marguerite, Jeanne ASTIER,

décédée le 21 Décembre 2020 à AOSTE (Isère), à l'âge de 90 ans,

❖ Madame BESSET Georgette veuve DESMOMANS,

décédée le 25 Décembre 2020 à MORESTEL (Isère), à l'âge de 99 ans.

• **L'organisation du service technique**

Gaby a décidé de rejoindre la CCDB (communauté de commune des balcons du Dauphiné) mi- février pour un poste d'agent d'entretien à plein temps. Un nouveau challenge pour lui !! Nous lui souhaitons pleine réussite dans son nouveau travail et nous le remercions pour son professionnalisme et son sérieux.

Pour aider Denis aux espaces verts, la commune a décidé d'embaucher Patrick VITTAZ pour une durée d'un an. Patrick est connu car il a travaillé dans les jardins d'insertions et a aidé à plusieurs reprises le service technique. C'est une personne de valeur et de confiance.

Leur mission principale pour ce 1^{er} trimestre sera :

- nettoyer les caniveaux, rigoles, grilles des eaux pluviales, les abords des chemins et réparer ou changer les tampons défectueux ...,
- entretenir les chemins en empierrant les ornières.

L'autonomie, la confiance et le sérieux de Denis nous permettent de nous « appuyer sur lui » pour ce début de mandat. Merci !!

La commune réfléchit à la future organisation de ce service car Denis doit partir prochainement à la retraite.... Il nous reste encore 1an et ½ mais tout va très vite. !!! Nous souhaitons qu'il puisse transmettre à son successeur son savoir-faire et ses connaissances sur la commune.

Nous avons reçu des CV, nous étudierons les candidatures au cours du 2^{ème} Trimestre 2021.



• Un point sur l'environnement :

Nous avons beaucoup d'ambition et nous espérons vous proposer fin mars des animations autour du tri et de la réduction des déchets (rituel ramassage de printemps avec une pesée par déchet, sensibilisation au compostage, cadeau respectueux de l'environnement pour les enfants etc...). Une nouvelle fois les conditions sanitaires ne nous permettent pas d'organiser cette manifestation. Ce n'est que partie remise !!!

✓ Sensibilisation au compostage

Madame Zoé PICARD du SICTOM est intervenue en introduction du conseil municipal de mars pour sensibiliser les élus au compostage. Les déchets alimentaires représentent environ un tiers du volume des ordures ménagères, le compostage est un procédé permettant de valoriser ces déchets organiques naturellement.

Si vous n'avez pas de jardin un composteur municipal est mis à votre disposition depuis 2010 dans le jardin partagé.

✓ Un nouveau point de collecte :

Sera mis à votre disposition à partir du 1^{er} avril dans le sas d'entrée et aux heures d'ouvertures de la mairie. Vous pourrez déposer **vos piles usagées et vos bouchons de liège ou bouchons synthétiques** dans les bacs prévus à cet effet. Les élus se chargeront de vider aux points de collecte agréés à savoir :

- Les bouchons seront ramenés ou récupérés par les bénévoles de France Cancer du territoire et des Bouchons de l'espoir avant transmission dans les filières de recyclage,
- Les piles seront déposées à la déchetterie de Passins et récupérées par Corepile pour valorisation.

✓ Que deviennent vos bouchons ?

Le liège est broyé pour être transformé en panneaux d'isolation acoustique et thermique pour les bâtiments et maisons, pour les joints d'expansion, pour des revêtements de sols et de murs, des semelles de chaussures....

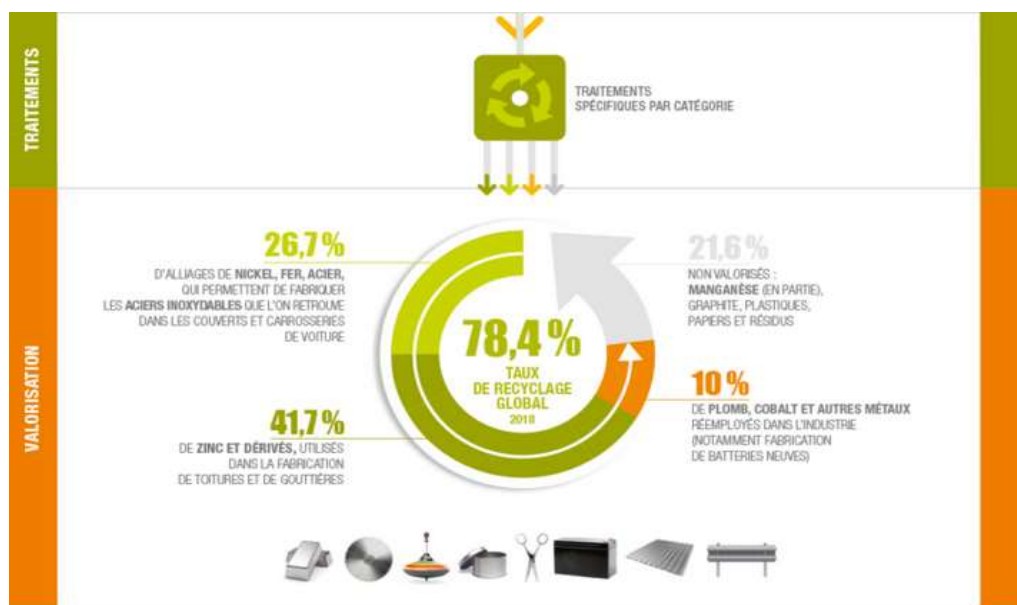


Chaque seconde dans le monde, on fabrique plus de 550 bouchons de liège, soit 17,3 milliards de bouchons par an.

Le synthétique est revendu au fabricant ces bouchons et sont recyclés dans l'industrie plastique principalement en fibre textile (Retour au fabricant).

L'association FRANCE CANCER a pour but de récolter des fonds qui sont intégralement reversés à 2 équipes de chercheuses. Leur recherche porte sur le cancer et ses récurrences.

✓ Que deviennent vos piles ?



En moyenne 80% du poids des piles et batterie est recyclé en métaux pour l'industrie.

La société Corepile a été créée par les principaux fabricants ou distributeurs de piles et assure une mission d'intérêt général de façon mutualisée.

Et toujours La collecte des bouchons en plastique. Le point de collecte est dans la cage d'escalier de l'immeuble de la mairie. C'est une source de revenu pour l'association Les Bouchons de l'espoir.

Alors n'hésitez plus !! Gardez vos bouchons de liège ou synthétiques, vos piles et les bouchons en plastique ainsi vous éviterez qu'ils finissent à la poubelle et vous ferez une bonne action...

- **Préparation au Fleurissement et à la plantation 2021**

Trois conseillers municipaux sont à l'œuvre pour la préparation au fleurissement et à la plantation d'arbres et arbustes sur la RD60 (Route de Groslée à la sortie Nord de la commune).

En photo, Robert passe la motobineuse, Éric griffe le sol avec son tracteur, et Daniel (derrière l'appareil photo), a ramassé toutes les grosses pierres.



- **Association Brangues village de littérature**

Le printemps, c'est la saison du renouveau ! C'est aussi le début de la saison culturelle de l'ABVL.

Une nouvelle équipe a rejoint l'association, de nouvelles propositions, de nouveaux projets bourgeonnent et vont fleurir toute l'année à Brangues.

Laissez-vous embarquer, seul-e ou en famille, en couple ou entre ami-es, pour un *Voyage* entre fêtes et découvertes culinaires, entre paysages et imaginaire, entre histoires racontées en mots ou en images...

- ✓ **Pour un Voyage près de chez vous**, avec *Les Croq n'mob*, en résidence du 4 au 6 mai à Brangues, ils reviennent « croquer » le village avec leurs crayons et leurs pinceaux, juchés sur leurs mobylettes !
- ✓ **Pour un Voyage entre les mondes**, à l'Espace d'Exposition, à partir du 15 mai, dans l'univers artistique et scénographique de Jacqueline Mézin, et dans celui de la sculptrice Camille Claudel sous le regard de son frère Paul.

L'entrée est libre et gratuite. Ouverture les mercredis, les week-ends et les jours fériés l'après-midi en mai et juin, ouverture plus large sur l'été.

- ✓ **Pour un Voyage dans le temps**, le 22 mai, avec une soirée médiévale festive et... gourmande !
- ✓ **Pour un Voyage dans le monde des histoires**, le dimanche 18 juillet avec le *Marché du livre et la Fête du livre jeunesse, Rouge Cerise Noir Corbeau dans une toute nouvelle configuration* ! Promenez-vous depuis le haut du village, dans les granges ouvertes à cette occasion, depuis l'AEP jusqu'au PEPS, en passant par le Tracolet et le jardin partagé. Découvrez les bouquinistes, rencontrez les auteurs invités, initiez-vous au pop-up, participez à la création d'une grande fresque murale, écoutez *les P'tites et p'tits conteurs de Brangues*, entrez dans la caravane des contes... Venez flâner dans le village et profiter d'un moment partagé en famille.
- ✓ **Pour un Voyage au bord du fleuve** avec les balades contées, pendant les *Journées du patrimoine*.
- ✓ **Pour un Voyage sur les planches** avec la *Compagnie Superlune* et son spectacle *Tandem*, une programmation en partenariat avec les *Nouvelles Rencontres de Brangues* dans le cadre des *Journées du patrimoine*.

D'autres *Voyages* sont en cours de préparation...

N'hésitez pas à nous rejoindre et à participer à l'aventure, l'association vous est ouverte, quelles que soient vos envies, vos disponibilités ou vos centres d'intérêt, devenez membre sympathisant ou membre actif et créez avec nous les prochains *Voyages*...

Pour tout contact : villagedelitterature@gmail.com ou aurelie.abvl@gmail.com

Retrouvez toutes les informations sur la saison 2021 de l'ABVL, sur la page Facebook de l'association [@abvl Brangues](https://www.facebook.com/abvl.Brangues).

Au plaisir de vous croiser et de *voyager* avec vous !

• **Quelques nouvelles du CCAS de Brangues**

Comme vous le savez, le Centre Communal d'Action Sociale s'occupe des enfants, des ados et des anciens de notre village. En raison de la crise sanitaire, le CCAS tourne malheureusement au ralenti. Mais les élus se mobilisent pour organiser les activités autorisées en cette période particulière.

Pendant les vacances de février, une rencontre a eu lieu avec le centre social de Morestel et la section « ados » de Brangues pour permettre de rétablir un lien et reparler des projets évoqués en octobre 2020. Entre deux crêpes servies à l'assiette, la visite d'une salle à rénover et la programmation de journées jeux vidéo pour les congés d'avril (en lien avec le PEPS) ont été à l'honneur.

Une journée avec les enfants (à partir de 6 ans) au Parc des oiseaux de VILLARD LES DOMBES est également programmée pour ces vacances de Pâques. Le CCAS reviendra vers les parents concernés pour définir les modalités de cette journée, sous réserve d'un assouplissement des conditions sanitaires.

Comme vous le savez, les ressources du CCAS sont en partie issue des animations, dont peu sont autorisées actuellement. Nous envisageons :

- **Pour le 10 Avril : Vente de tartiflette**
- **Pour le 1^{er} Mai : Tombola et vente de muguet**

Nous comptons sur vous et espérons que la crise sanitaire nous permettra d'entrevoir des activités et des manifestations plus ambitieuses et festives.

• **Le PCS-Inondation remis à jour**

La période de crue du Rhône de janvier a alerté la commune sur la nécessité de remettre à jour son Plan Communal de Sauvegarde – Volet inondation. Non déclenché en raison d'une crue maîtrisée par les gestionnaires du Rhône, ce PCS méritait néanmoins d'être revisité sur le papier. Ainsi, le maire a réuni anciens, nouveaux élus et bénévoles pour construire collectivement un nouvel organigramme d'exécution et se préparer à prévenir les habitants de la situation ou porter secours aux personnes inondées. Les habitants intéressés peuvent se manifester en mairie pour rejoindre en prévention les équipes d'intervention.

• **Notre nouveau bâtiment scolaire**



Le 23 février, 25 étudiants en architecture faisant un post-master en « architecture de terre » sont venus à Brangues, accompagnés de leur professeur de l'Ecole d'Architecture de Grenoble. Le thème de la visite était d'aborder les freins et leviers (techniques, réglementaires, économiques...) pour construire en terre de nouveaux bâtiments publics. L'ancien et le nouveau maire se sont rendus disponibles pour expliquer les choix politiques, la conception et les difficultés rencontrées. Les étudiants ont salué cette réalisation qui prouve la possibilité de concevoir des bâtiments d'architecture moderne avec des matériaux anciens (bois,

paille, pisé, chaux...).

• **Dernières décisions importantes prises au conseil municipal :**

- **Signature d'une convention avec le Département de l'Isère pour le service de lecture publique** afin de bénéficier des aides financières et techniques pour la bibliothèque municipale.
- **Signature d'un contrat aidé au service technique pour bénéficier de financement du Département** sur le salaire du nouvel employé municipal (réinsertion professionnelle).
- **Enfouissement de réseau électrique – Route de Groslée (partie sud)** en partenariat avec le TE38 dans un souci de sécurisation et d'amélioration paysagère.
- **Demandes de subventions pour le projet de réhabilitation de la cour d'école du haut et ses alentours** afin de réduire au maximum le reste à charge pour la commune sur ces travaux nécessaires.
- **Versement d'une subvention d'un peu plus de 1 300€ au Centre social Odette Brachet** au titre des actions menées en 2020 sur la commune.
- **Extension de la plage d'extinction de l'éclairage public de 2h** : 23h – 6h (au lieu de 00h-5h) à partir de la mi-mai en vue de faire des économies et surtout limiter l'impact sur la faune sauvage.

Envie de passer au zéro papier, faites-nous part de votre souhait, de recevoir ce bulletin d'information par mail !